

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 11 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2024
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile

Absents excusés : Christian Nicolas (pouvoir donné à Philippe Guillaud), Machy Didier (pouvoir donné à Nathalie Léoment, Albert Nicolas (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

Absents :

Secrétaire de séance : Claude Stoffel

Objet : Vote des taux d'imposition 2024

2024/673-724

Le maire propose de voter les taux ainsi :

Taxe foncière bâtie	24.50 %	185 049 €
Taxe foncière non bâtie	25.07 %	19 028 €
Taxe habitation	4.89 %	9 306 €

Produit attendu pour 2024 : 213 383 €

Après délibération, le conseil municipal adopte, à la majorité, les taux ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Claude Stoffel
Secrétaire de séance

Annette Machet
Maire